

Distribution

David contre Goliath

Mathieu Perreault

Numéro 196, mai-juin 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/49210ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Perreault, M. (1998). Distribution : David contre Goliath. *Séquences*, (196), 1–1.

Séquences

LA REVUE DE CINÉMA

La revue de cinéma *Séquences*
Quarante-quatrième année
numéro 196

Comité exécutif: Pierre Valcour, Maurice Elia, Élie Castiel,
Yves Beauregard

Directeur: Yves Beauregard

Comité de rédaction: Maurice Elia, rédacteur en chef;
Élie Castiel, secrétaire-coordonnateur; Carlo Mandolini;
Geneviève Royer

Ont collaboré à ce numéro: Paul Beaucage, Janick Beaulieu,
Véronique Bellemare Brière, Marc-André Brouillard, Luc
Chaput, Steve Francoeur, Vali Fugulin, Stéphane Gagnon,
Mathieu Perreault, Louis-Paul Rioux

Correction des textes: Martin Delisle, Franco Mandolini,
Violaine Saint-Laurent

Documentaliste: Luc Chaput

Comptabilité: Josée Alain

Conseiller juridique: Guy Ruel

Graphisme: Josée Lalancette (Folio infographie)

Impression: Imprimerie La Renaissance

Séquences publie six numéros par année

Abonnement: Guy Côté

C.P. 26, Haute-Ville, Québec (Qc) G1R 4M8
Téléphone: (418) 656-5040

25 \$ (tarif individuel) + taxes: 28,49\$ • 40 \$ (tarif institutionnel)
+ taxes: 45,58\$ • 52 \$ (tarif étranger) • 70 \$ (abonnement de
soutien)

Au numéro: 4,50 \$ + taxes

Distribution: La Maison de la Presse Internationale

Séquences est membre de la Société de développement des
périodiques culturels québécois (SODEP). Elle est indexée par
Répertoire et par l'Index des périodiques canadiens.

Séquences est publiée avec l'aide du Conseil
des arts du Québec, du Conseil des arts de
la Communauté urbaine de
Montréal et du Conseil des arts
du Canada.



LA COMMISSION DES ARTS
DU QUÉBEC
DEPUIS 1987

THE CANADA COUNCIL
FOR THE ARTS
SINCE 1987

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs
auteurs. *Séquences* n'est pas responsable des manuscrits qui lui
sont soumis.

Tous droits réservés

ISSN-0037-2412 • Dépôt légal: 2^e trimestre 1998

Rédaction et courrier des lecteurs: *Séquences*, 1600, avenue de
Lorimier, bureau 41, Montréal (Qc) H2K 3W5

Administration, comptabilité et anciens numéros: s'adresser à
Séquences, C.P. 26, Succ. Haute-Ville, Québec (Qc) G1R 4M8.
Téléphone: (418) 656-5040 • Télécopieur: (418) 656-7282

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ ET DE LA PROMOTION
CINÉ MÉDIA

Téléphone: (514) 593-1795 • Télécopieur: (514) 930-5437

Télécopieur: (514) 593-1785

4571, rue Saint-Zotique, Montréal (Qc) H1T 1M5

Distribution: DAVID contre GOLIATH

Les distributeurs canadiens de films, qui ne contrôlent qu'un maigre 16% de leur propre marché, survivront-ils à l'arbitrage de l'Organisation Mondiale du Commerce? À l'aube de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), tant honni par l'industrie culturelle non américaine, le Canada pourrait bien se voir enlever l'une des quelques portes d'entrée de son cinéma national.

En mars 1997, Polygram Filmed Entertainment, filiale du géant néerlandais Philips, a mis le pied en Ontario, annonçant des investissements de 20 millions étalés sur cinq ans dans la production cinématographique au pays. Le hic, c'est qu'en échange, elle entendait bien distribuer au Canada tous les films qu'elle acquerrait de par le monde. Depuis 1987, la loi canadienne interdit aux distributeurs de films étrangers d'offrir des productions qu'ils n'ont



The Sweet Hereafter



pas financées à plus de 50%, afin que les distributeurs canadiens, exemptés, aient accès à la manne des films indépendants. Les grands studios américains ont pu s'en tirer avec des droits acquis. C'est cet accès préférentiel des distributeurs américains que Polygram conteste.

Deux réunions de conciliation entre le Ministère des Affaires étrangères du Canada et l'Union européenne, en février, devant l'OMC, n'ont rien donné. À la mi-mars, les négociateurs européens réfléchissaient toujours sur l'opportunité de demander l'arbitrage. Leur décision pouvait être retardée jusqu'à la fin avril. Une attente qui incite l'Association des distributeurs canadiens à se faire discrète, dans l'espoir que le statu quo prévaille. «Si PFE gagne, on va peut-être baisser à 10% du marché. Déjà qu'on est rendu à acheter les droits des films indépendants sur scénario, avec tous les risques que ça comporte, à cause des droits nord-américains de plus en plus nombreux», s'inquiète Jean Bureau, de Motion International. Avec l'intérêt des Fox Searchlight et autres Miramax pour les films indépendants, les distributeurs canadiens ont de moins en moins de crédits à consacrer à la production. Cinq petits points de part de marché, c'est peut-être ce qui sépare les affaires du bénévolat. **S**

Mathieu Perreault
(pour le Comité de rédaction)